



Stage de danse à Calais

08 - 11 Mai 2013

Présentation



Ce stage de 4 jours et 3 nuits, se déroule à Calais. Le nombre de participants est limité à 28 élèves

Le départ est prévu le Mercredi 8 Mai au matin et retour le Samedi 11 Mai au soir.

Les stagiaires bénéficieront de deux à trois heures de danse par jour (en fonction de leur âge) et d'une heure d'atelier Théâtre.

Organisation

Les élèves sont accueillis à l'auberge de jeunesse de Calais.

Les chambres sont prévues pour 2 à 3 personnes. Elles sont équipées de sanitaires privés (douche, lavabo, WC).



Pendant les temps libres et en soirée, diverses animations seront organisées.

Les niveaux de cours sont répartis :

- Perfectionnement pour les Compagnies 1
- Perfectionnement pour les Compagnies 2





Stage de danse à Calais **08 - 11 Mai 2013**

Objectifs

Ce stage est un moyen de réunir les élèves de l'association autour de leur intérêt commun pour la danse, tout en leur permettant de vivre une expérience enrichissante et d'acquérir de nouvelles compétences.

Perfectionnement de la danse classique : acquisition de nouvelles techniques en danse ; mise en place de nouvelles chorégraphies

Atelier théâtre : prise de confiance en soi, apprentissage du mime et de la pantomime

Vie en collectivité : respect de soi et d'autrui ; entraide ; autonomie et responsabilisation.

Encadrement

Le stage est placé sur la responsabilité de Madame Després-Lonnet, présidente de l'association. L'enseignement de danse est assuré par Madame Pierreuse, directrice et professeur de danse de l'Association. L'atelier cirque est animé par un formateur professionnel.

L'encadrement et l'animation sont assurés par des moniteurs BAFA, et des bénévoles.

Coût

Le prix du séjour est de **200 euros** par enfant.

Il comprend : l'hébergement, la pension complète, les cours et ateliers, les activités, l'encadrement, le transport, la location de la salle de danse et les assurances.

Règlement

Le règlement du stage doit être effectué à l'inscription.

Le paiement en 3 fois est possible : joindre 2 chèques de 75 € et un de 50 €, qui seront débités fin février, fin mars et fin avril. Merci de mettre le nom de l'enfant au dos des chèques.

Les chèques vacances sont acceptés (le préciser au moment de l'inscription). Pour tout autre paiement, veuillez vous adresser au professeur de danse de votre enfant.

Attention : En raison de notre engagement après de l'auberge de jeunesse de Calais, l'inscription de votre enfant ne pourra pas être annulée, sauf en cas de force majeure.

Informations

Durant toute la durée du séjour, vous pourrez obtenir des nouvelles de votre enfant sur notre site internet (<http://danse-arabesque.net/>). Vous pourrez également joindre la présidente au 06.77.88.03.72 et la directrice de l'école au 06.22.51.35.45.



FICHE D'INSCRIPTION

Stage de danse à Calais

08 - 11 Mai 2013

Nom de l'enfant..... **Prénom**.....

Coordonnées auxquelles les parents peuvent être joints pendant le stage

Adresse :

.....

Téléphone :

Cours

Préparatoire 2

Élémentaire

Moyen 1

Moyen 2

Pré-compagnie

Compagnie 1

Compagnie 2

Adulte

Suivi particulier

Allergies :.....

Régime alimentaire :

.....

Enurésie

Autres :.....

.....

Règlement (mettre une croix pour l'option choisie)

Un chèque de **200 euros** à l'inscription

Deux chèques de 75 euros + un chèque de 50 euros (qui seront débités en février, mars et avril)

Chèques vacances représentant la somme de :

Autres : (le préciser et le signaler au professeur de danse)

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Responsable de l'enfant :.....

L'autorise à participer à toutes les activités prévues au programme du séjour.
Déclare autoriser, en cas d'urgence, le responsable de l'association, à faire hospitaliser mon enfant et à le faire opérer en cas de nécessité absolue.

Fait le : à

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :